

## Déclaration pour le calcul de votre cotisation 2019

L'adhésion à IBB est soumise à une cotisation annuelle, en application des barèmes en vigueur\*.

Raison sociale : .....

Nom du déclarant : .....

### 1. Chiffre d'affaires

Votre chiffre d'affaires Bio HT (dernier exercice comptable clos à ce jour)

..... € HT pour l'année  2016  2017

*Information confidentielle reconnue comme telle par IBB*

Mon activité ne génère pas de chiffre d'affaires

### 2. Informations complémentaires (à compléter selon votre secteur d'activité, si vous êtes concernés) :

Secteur d'activité "Production"

Pour les groupement de producteurs, nombre de producteurs adhérents à votre structure : .....

Secteur d'activité "Préparation" : (Nom + adresse des filiales adhérentes à IBB)

.....

.....

.....

.....

.....

Secteur d'activité "Distribution" :

En cas d'adhésion de plusieurs magasins pour une même enseigne, précisez la liste et l'adresse des magasins ainsi que le chiffre d'affaire de chaque magasin (une réduction est appliquée sur le tarif de base de chaque magasin) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Secteur d'activité "Prestation de services"

Si vous êtes organisateur de foires et salons Bio, précisez le nombre d'entrées réalisées lors de la dernière édition de votre événement : .....

**3. A noter :**

- Seules les entités concernées par le chiffre d'affaires déclaré et/ou par votre adhésion pourront bénéficier des différents services proposés par IBB, notamment en ce qui concerne leur valorisation (site Internet, réseaux sociaux, relai de leur actualité, participation aux salons...).
- Si vous ne souhaitez plus adhérer à IBB, merci de nous en informer par écrit.
- \*Les cotisations seront calculées sur la base des barèmes votés lors de l'Assemblée Générale du 27 mars 2018. Retrouvez les barèmes actuels de cotisation à Initiative Bio Bretagne, par secteurs d'activités (Production, Préparation, Distribution, Prestation de services, Chambres consulaires, Consommation) sur [www.bio-bretagne-ibb.fr/qui-sommes-nous/initiative-bio-bretagne/devenir-adherent](http://www.bio-bretagne-ibb.fr/qui-sommes-nous/initiative-bio-bretagne/devenir-adherent)

Merci !